

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE LOURDES**

**SE REUNIRA LE**

**JEUDI 21 JANVIER 2016 A 20H30**

**[A la salle des fêtes d’Arcizac-ez-Angles](#)**

**ORDRE DU JOUR**

- 1/ Administration générale – Désignation de nouveaux représentants au Syndicat Mixte Pyrénia
- 2/ Administration générale – Modification de la composition des Commissions thématiques
- 3/ Administration générale – Désignation d’un représentant à la Commission consultative paritaire « énergie » du Syndicat Départemental d’Energie 65
- 4/ Administration générale – Convention avec les communes membres de la CCPL pour le financement du service urbanisme opérationnel
- 5/ Petite enfance – Programme pour la création d’un multi-accueil de 60 places : modification
- 6/ Elimination et valorisation des déchets – Modification des tarifs et des règles de dotation des composteurs aux usagers
- 7/ Finances – Demande de subventions pour l’installation de colonnes à verre et de bâches de communication
- 8/ Marchés publics – Groupement de commandes entre la ville de Lourdes et la Communauté de Communes : avenant n°2 à la convention
- 9/ Personnel – Adoption définitive du Schéma de mutualisation après avis des communes membres de la CCPL
- 10/ Personnel – Création d’un emploi de responsable du service Développement économique
- 11/ Personnel – Complexe aquatique : création d’emplois à temps non complet pour accroissement temporaire d’activité
- 12/ Personnel – Tableau théorique des effectifs 2016
- 13/ Personnel – Activité accessoire : renouvellement